
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE MUNICIPALE DE PORTÉE GÉNÉRALE
PROJET D'AQUEDUC RÉGIONAL - PHASE 2
RÉSERVOIR DE STOCKAGE D'EAU CHENEY
AVIS D'ACHÈVEMENT

La Cité de Clarence-Rockland a reconnu le besoin de construire un nouveau réservoir de stockage d'eau surélevé dans le hameau de Cheney afin d'améliorer son réseau de distribution ainsi que le débit nécessaire à la lutte contre l'incendie à Cheney. L'ajout d'un nouveau réservoir de stockage d'eau nécessite l'exécution d'une évaluation environnementale (EE) de portée générale, annexe B.

Le rapport de l'annexe B de l'évaluation environnementale de portée générale peut être consulté à partir du 4 décembre 2009 au 8 janvier 2010 aux endroits suivants :

Hôtel de Ville de la Cité de Clarence-Rockland
Réception, deuxième étage
1560, rue Laurier
Rockland (Ontario) K4K 1P7
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Bibliothèque publique de Clarence-Rockland
Succursale de Rockland
1525, avenue du Parc, unité 2
Rockland (Ontario) K4K 1C3
Du lundi au jeudi, de 10 h à 20 h,
Vendredi, de 10 h à 17 h
Samedi, de 10 h à 14 h

Bibliothèque publique de Clarence-Rockland
Succursale de Hammond
École Saint-Mathieu
3155, chemin Gendron, C.P. 102
Hammond (Ontario) K0A 2A0
Lundi et mercredi, de 18 h à 20 h

Pendant cette période d'examen, toute personne ayant des préoccupations concernant ce projet qui ne peuvent être réglées par des discussions avec la Cité de Clarence-Rockland, peut demander que le ministre de l'Environnement émette une ordonnance pour que le projet soit rendu conforme à la partie II de la *Loi sur les évaluations environnementales*, qui s'applique à une évaluation environnementale individuelle. Une demande écrite doit être présentée au ministre à l'adresse suivante : Ministre de l'Environnement, 135, avenue St. Clair, 10^e étage, Toronto (Ontario) M4V 1P5.

Une copie des demandes d'ordonnance de la partie II doit être également envoyée à :

Yves Rousselle, T.S.A.I.
Directeur des Services physiques
Cité de Clarence-Rockland
1560, rue Laurier
Rockland (Ontario) K4K 1P7
Téléphone : 613-446-6022, poste 2235

yrousselle@clarence-rockland.com

En fonction des commentaires reçus comme suite au présent avis et de la réception des autorisations nécessaires, la Cité de Clarence-Rockland entend arrêter l'avant-projet détaillé du projet et donner suite à sa construction. Si aucune demande n'est reçue d'ici le 8 janvier 2010, la construction du réservoir de stockage d'eau de Cheney sera réalisée selon les modalités présentées dans le rapport de l'annexe B.

La Cité de Clarence-Rockland souhaite remercier tous ceux qui ont participé à la présente étude par leur présence lors de l'assemblée publique du 6 octobre 2009.

Cet avis est délivré le 4 décembre 2009.